



« Dans toutes les communes de France, il est rendu hommage aux forces de l'ordre, aux pompiers pour leur action héroïque pendant les heures noires qu'a connu Paris ces derniers temps.

Je ne manquerai pas de le faire ici, d'adresser mes remerciements à la gendarmerie ici présente et aux sapeurs-pompiers. Localement nous avons la chance d'avoir, et pour la gendarmerie et pour les pompiers, des corps de grande qualité.

Pierrefitte, village préféré des Solognots...

Outre la fierté ressentie par la majorité des habitants, ce titre a permis de mettre en valeur notre bourg dans toute la Sologne.

.../...

Suite discours page 2

Jacques LAURE
Maire

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 45 - Janvier 2016



La place de l'Église joliment illuminée



Remise des prix du concours des maisons fleuries 2015 lors des Voeux



Remerciements aux anciens pompiers lors de la soirée de la Sainte Barbe
Voir page 25



.../...



Le mérite en revient à tous : au Conseil Municipal, force de proposition d'aménagement et d'animation, aux employés communaux qui font de ce village un modèle en matière de fleurissement, de propreté et d'entretien, aux commerçants et artisans qui luttent pour préserver leur maintien, aux Alicourts et à l'Écocentre du Bouchot qui

chacun dans son domaine attirent une clientèle fidèle, aux agriculteurs qui font vivre nos paysages, aux associations qui assurent une activité culturelle et sportive soutenue, enfin à vous tous Pierrefittois. Ceci est le résultat d'une cohésion et d'une amitié légendaire qui existaient dans notre village.

Je souhaite que cela perdure et que ce merveilleux élan ne se brise pas.

D'ailleurs une petite projection réalisée par Arc en Ciel Vidéo va nous remémorer quelques temps forts de cette année.

C'est l'occasion de vous rappeler l'existence du nouveau site de Pierrefitte particulièrement complet et riche en renseignements de toute sorte, excellent complément au bulletin communal. Travail remarquable de la commission de communication sous la houlette de Pirkko TURUNEN.

Chacun a pu apprécier cette année, au cours des journées portes ouvertes des importantes réalisations et transformations qu'a connues notre village. Toutes sont d'importance, cependant nous devons attribuer une mention spéciale à la rénovation de l'ancien Presbytère. Elle a valeur d'exemple : d'abord dans son financement : 80% de subvention mais aussi dans la maîtrise d'ouvrage confiée à la Communauté de Communes Sologne des Rivières. Responsable des finances, Agnès THIBAUT y a pris une part importante.

Ainsi à travers le SIVOS et l'accueil de loisirs qui assurent les TAP, l'accueil du mercredi après-midi, la CCSR qui prend en charge les garderies des matins et soirs, on s'aperçoit que seul un rassemblement amical des forces nous permet de faire avancer nos projets.

Des projets pour cette année 2016, nous en avons.

D'abord les ateliers municipaux. Trop exigus, il faudrait créer une autre structure.

Après de longues discussions notre choix s'est porté sur la rénovation des anciens ateliers de découpage. Un avantage, nous maîtrisons l'occupation de ce bâtiment situé en entrée de village et empêchons tout aménagement qui nuirait à notre environnement. Les travaux commenceront au cours du trimestre.

Pour une estimation globale de 280 000 €, l'État et le Département nous allouent une aide de 110 000 €. Nous attendons avec espoir la dotation parlementaire demandée à Jacqueline GOURAULT. Très peu endetté (188 € par hab) pour une moyenne de 519 € par hab dans les communes du département nous ferons un emprunt afin d'avoir les moyens nécessaires à l'entretien des routes et des bâtiments et à l'achat éventuel de matériel sans impacter notre trésorerie.

La réflexion engagée autour de la bibliothèque et son nouvel élan, nous amène à nous poser des questions sur son actuelle situation, le vide laissé par le magasin presse sur la place a changé l'animation du secteur. Il nous faudra, dans les années à venir, trouver des solutions pour redonner vie à ce coin de centre bourg.

Le dynamisme des « Fourmis Rouges » attire de nombreux marcheurs sur nos chemins. Afin de préserver la tranquillité des randonneurs et le droit des propriétaires, un balisage rigoureux va se faire grâce à la collaboration étroite de la commission des chemins emmenée par Michel CHAUVIN et de l'association.

2020 verra la compétence eau – assainissement passer à la Communauté de Communes. Afin de préparer l'avenir, une vaste étude des réseaux va se dérouler. Nous faisons confiance à la commission municipale, à Jean-Marie pour l'eau, à Dominique pour l'assainissement et à Monsieur BRANCHUT pour mener à bien ce travail.

.../...

Cette année nous allons fêter les 30^{èmes} Musicalies.

Bernadette COURRIOUX, 1ère adjointe, montre une efficacité redoutable dans cet évènement. Ici et ailleurs sa présence m'est indispensable.

Si elles génèrent quelques contraintes pendant 2 ou 3 jours de notre vie quotidienne, cette manifestation a fait la publicité de notre village dans la France entière. Elle contribue au développement de la culture en zone rurale.

Je ne sais pas si cette manifestation va continuer mais Pierrefitte sera toujours un lieu de culture. Musique, peinture, poésie, lecture sont de la première importance dans le bien être des individus.

Je vous encourage tous à venir nombreux aux activités proposées par nos dynamiques associations.

Malgré des dotations d'État en baisse (nous allons perdre 55 000 € de 2014 à 2017) les finances de Pierrefitte sont particulièrement saines. Aussi nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme.

Optimisme pour notre village, mais aussi optimisme pour notre communauté de communes. Les efforts déployés arriveront bien à relancer l'économie et à consolider le tourisme grâce à la Marque Sologne qui va prendre son plein envol cette année.

Bonne année à tous ».

Jacques LAURE – Discours Vœux du Maire du vendredi 22 janvier 2016



SOMMAIRE

	Page		Page
Maisons fleuries	4	La Marque Sologne	18
Sologne Nature Environnement	5	La TNT passe à la HD	19
La matinée « portes ouvertes »	6	Nous avons rencontré	20
Du côté de l'école	7	Chemins communaux	22
Bibliothèque	10	La vie des associations	23
Les Musicalies	13	Les infos du Conseil	31
Les brèves	14	Calendrier des fêtes – État civil	36

Maisons Fleuries 2015

Les maisons fleuries participent à l'embellissement de notre beau village.
Remerciements chaleureux à tous ceux qui font cet effort.

1^{er} prix : Mme et M. Jean-Pierre BRAULT



2^{ème} prix : Mme et M. Alain HERVÉ



3^{ème} prix : M. Jackie PAQUET



4^{ème} prix : Mme et M. Marcel BOHLER



Méthode : 5 membres de la commission « Fleurissement » ont visité les jardins de tous les candidats (12). Chacun a donné individuellement une note sur les différents critères retenus (fleurs, quantités, variétés, harmonie des couleurs / entretien, propreté, environnement / contenant, valorisation des objets / créativité, originalité). C'est la moyenne de toutes les notes qui détermine le classement.

Félicitations à tous.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur le registre de la Mairie pour participer en 2016



PORTES-OUVERTES



Dans les jardins de Sologne les 11-12 juin 2016

Après le succès de sa 1^{ère} édition en 2015, l'association **Sologne Nature Environnement** organise sa 2^{nde} édition d'un week-end portes-ouvertes dans les jardins naturels de plusieurs communes, y compris Pierrefitte sur Sauldre les samedi 11 et dimanche 12 juin 2016.

Le principe de cet évènement : des jardiniers amateurs volontaires ouvrent gratuitement les portes de leurs jardins au public. Ces visites conviviales, en présence des propriétaires et de bénévoles de l'association, permettront la découverte d'astuces de jardinage écologique et l'échange de conseils pour jardiner dans le respect de l'homme et de la nature.

Vous êtes jardinier amateur et vous souhaitez participer à l'évènement ? Vous pouvez ouvrir votre jardin le temps d'1h, 2h ou plus, pendant le weekend du 11-12 juin (*les heures et jours seront fixés par vous*). Sologne Nature Environnement vous accompagnera pour préparer la visite et vous fournira des supports de communication (livrets sur le jardinage, affiches, panneaux, etc.).

Critères de sélection : votre jardin doit montrer quelques exemples de jardinage naturel (par exemple : paillage, compost, associations de plantes, outils écologiques, nichoirs, abris à insectes, potager fleuri, etc.). Il n'y a pas de critère esthétique. Le jardin peut être ornemental et/ou potager.

Pour participer, contactez Caroline Lemenicier au 02.54.76.27.18. ou par email : caroline.lemenicier@sologne-nature.org avant le 31 mai 2016.



Contact : Caroline Lemenicier

Sologne Nature Environnement

BP 136 - Parc de Beauvais
41200 Romorantin-Lanthenay
02.54.76.27.18.
caroline.lemenicier@sologne-nature.org

Retrouvez toutes les informations sur les activités de l'association, des articles et les dates des sorties sur :

- notre site <http://www.sologne-nature.org/>
- notre page Facebook <https://www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt>

Le samedi 7 Novembre au matin, de très nombreux Pierrefittois s'étaient levés tôt pour faire le tour des sites ouverts spécialement pour eux.

Ils se sont rendu compte de la formidable compétence de Jean-Marie Grivot et de Dominique Tardiveau, respectivement en charge du Château d'Eau et de l'Assainissement. S'ils sont bien les spécialistes incontestés de ces installations, Nadège Doisne est également capable de les remplacer en cas de nécessité, aussi bien sur le Château d'Eau que sur l'Assainissement.

Les visiteurs ont réalisé que ces installations techniques à Pierrefitte sont modernes, d'avant-garde et en excellent état, suivies et surveillées par un personnel motivé et particulièrement qualifié.

Le Château d'eau



Vue plongeante sur le réservoir d'eau

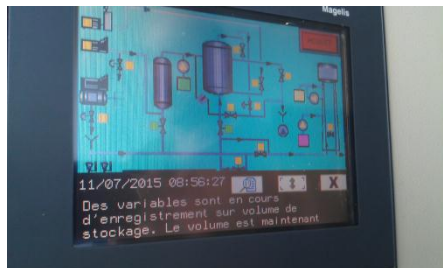


Schéma de la station



Système de déferrisation / filtration

Bassin de
décantation,
récupération des
boues de fer et
manganèse



Jean-Marie nous a montré ce qui se passe en cas d'urgence, de dysfonctionnement. Il a coupé l'électricité. Quelques dizaines de secondes plus tard son téléphone sonnait dans sa poche : l'automate chargé de régler les alarmes contacte le portable de service et donne la cause de l'appel. Ex : défaut S550 correspond à une coupure de courant. Un autre code signale par exemple un sur-débit ou un niveau bas sur l'eau de javel ou le permanganate, ou un défaut de vannes... Ceci fonctionne évidemment 24h/24 et 7j/7.

La station d'épuration

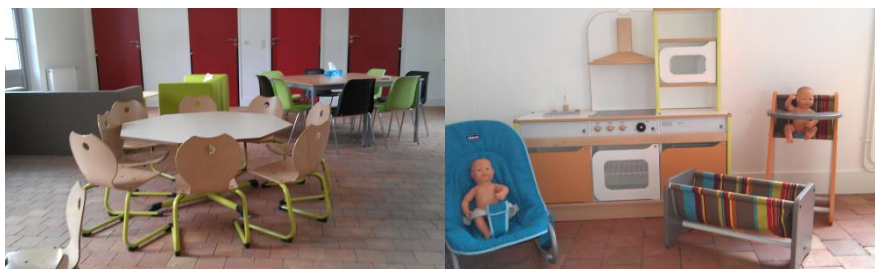
Dominique Tardiveau règne en maître à la station d'épuration. Toute la matinée de très nombreux pierrefittois sont venus écouter ses explications. Vous pouvez vous référer au n° 41, Juillet 2014, où nous vous avons exposé le fonctionnement détaillé de la station.



Même système d'alerte que pour le château d'eau pour une coupure de courant, défaut sur une pompe, ou autre incident...

« Le Presbytère »

Le troisième lieu à visiter ce matin du 7 Novembre était le « Presbytère » où se déroulent, depuis la rentrée, les activités de l'Accueil de Loisirs et le Temps d'Activité Périscolaire. Jacques Laure, Maire, et Bernadette Courrioux, première Adjointe, ont donné les explications nécessaires sur les travaux et le fonctionnement.



Évènement à renouveler une autre saison...

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Avant les vacances de Toussaint, les classes ont participé au cross organisé à Salbris. Tout le monde a bien représenté l'école, mais on peut souligner les performances de Jade Lefebvre, 1^{ère} en CE2 filles, Maud Diot et Madeline Berçot, 2^{ème} et 3^{ème} en CM1 filles et Alexandre Fleuriot, 2^{ème} CM1 garçons. Bravo à tous !

Jeudi 21 janvier, les élèves de l'école de Pierrefitte ont visité l'Atelier St Michel de Contres. L'occasion de faire une animation sur les cinq sens et de connaître les différentes étapes de fabrication des divers gâteaux et biscuits St Michel. Ils ont bien évidemment pu déguster un échantillon de ces produits !



*La Directrice,
Aurélie MAGNINO*

UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL À PIERREFITTE SUR SAULDRE

Dès le mois de juillet 2015, le nouvel accueil de loisirs de Pierrefitte a été fréquenté, offrant un lieu de rassemblement mini camp en période de vacances scolaires pour l'ensemble des enfants de la CCSR.



En période scolaire, c'est l'accueil périscolaire qui prend le relais. Cet accueil est ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h00 (7h00 sur demande) et de 16h15 à 18h30.

Depuis le 1^{er} septembre 18 enfants ont fréquenté la nouvelle périscolaire.

Le mercredi, sous la responsabilité du CMLJS aidé de Sylvia, personnel CCSR, cet établissement accueille vos enfants dès la sortie des écoles de Souesmes et de Pierrefitte.

Une quinzaine d'enfants sont inscrits.

Après le repas, des ateliers d'activités leur sont proposés.



C'est la fréquentation de vos enfants qui permettra de pérenniser l'ouverture de cet accueil.

Merci à ceux qui le fréquentent et nous espérons vous accueillir encore plus nombreux.

*Le service P.E.J
CC Sologne des Rivières*

Les échos de l'accueil de loisirs de Pierrefitte/Souesmes

* Les ateliers du mercredi

Une quinzaine d'enfants sont accueillis depuis la rentrée de septembre 2015 tous les mercredis de 11h40 à 18h30 dans les locaux rénovés de l'ancien presbytère.

C'est autour du thème «des 4 saisons » que les enfants vont évoluer durant l'année scolaire.

Au programme : réalisation des arbres des 4 saisons, d'un calendrier de l'avent, de boules de Noël, décoration d'objets en bois..., activités culinaires (sablés, tartes aux pommes, jus de raisin, galettes des rois, crêpes, gaufres...), jeux de société, jeux extérieurs...

Sorties : promenade dans les bois de Pierrefitte, bibliothèque, parc de loisirs « Air et loisirs » de Romorantin...



Après-midi au parc de loisirs
« Air et loisirs »

* Les TAP (Temps d'Activités Périscolaire)

Les TAP de l'année 2015-2016 mis en place par le SIVOS et gérés par l'accueil de loisirs de Souesmes/Pierrefitte ont débuté le mardi 1^{er} septembre. Nous proposons de faire découvrir cette année à travers différentes activités « Les 5 sens » aux enfants des 2 groupes scolaires :

- De septembre aux vacances de Noël : le toucher et la vue (activités créatives, jeux d'observation, jeux extérieurs,...),

- De janvier aux vacances de Printemps : le goût et l'odorat (ateliers des petits chefs, jeux sur les senteurs avec la réalisation d'un loto des odeurs, kim goût avec la mise en place d'un jeu de 7 familles),

- D'avril aux vacances d'été : l'ouïe (jeux musicaux, ...), la préparation de la kermesse sur Souesmes et la mise en place d'un grand jeu pour Pierrefitte.

- Pour les enfants scolarisés sur Souesmes

Les TAP se déroulent les lundis et les jeudis de 15h25 à 16h25 et sont pris en charge par Céline, Paola, Sandrine, Sabrina, Carole et des personnes bénévoles.

La garderie se déroule les mardis et les vendredis de 16h10 à 16h25 avec Céline et Paola. Elles peuvent proposer de petits jeux collectifs, des contes ou laissent les enfants jouer dans la cour.

- Pour les enfants scolarisés sur Pierrefitte/Sauldre

Les TAP se déroulent les mardis et les vendredis de 15h05 à 16h10 et sont pris en charge par Sandrine, Sabrina, Carole et Sylvia (personnel de la CCSR).

*Toute l'équipe du CMLJS, ainsi que
l'équipe d'animation de l'accueil
de loisirs vous souhaitent
une bonne et heureuse année
2016.*



Bibliothèque « La Pierre Fichée »



L'équipe s'active. Tout vider d'abord, déplacer, réparer, ajouter des roulettes, remettre tout en place...

Notre bibliothèque a donc débuté sa modernisation. Depuis mi-octobre les habitués auront remarqué un réaménagement des rayonnages pour plus de facilité de circulation. Un nouveau bureau, plus adapté, rend le travail plus agréable.



Nouvelle organisation

Ce que nous disent quelques lecteurs :



Lola & Margot avec leur papa Yoann

En fait nous dialoguons avec Yoann, le jeune papa qui vient régulièrement avec ses deux petites filles. Il trouve la bibliothèque très utile car cela permet de renouveler plus souvent les livres des petites. *« Elles ont beaucoup de livres à la maison, mais c'est vrai que la nouveauté les intéresse évidemment. C'est bien de changer. »* Par contre Yoann « avoue » que les parents ne lisent pas de livres, et pour ce qui est de la documentation c'est surtout internet.



Richard & Ghislaine

Inscrits depuis quelques mois seulement.

« Nous on lit surtout l'hiver et surtout des polars, Marie Higgins Clark. Mais bien d'autres aussi ».

DVD : *« Nous empruntons également des films pour les longues soirées d'hiver ».* Films rendus ce jour : *« 18 ans après »* et *« Il n'est jamais trop tard ».* *« Nous souhaiterions trouver aussi des films plus récents ».*

« Je reviens ici seulement depuis que la bibliothèque ouvre après 17h00. Je suis inscrit aussi à Souesmes (bibliothèque plus grande) mais ici il s'agit d'un service de proximité. Je viens de lire « Les Loups de Longchaumois » de Noëlle Le Frêne que je conseille fortement. Il s'agit d'un récit historique mêlant un peu la magie / sorcellerie au moyen âge en rapport avec le clergé de l'époque. Cette histoire est particulièrement forte et intéressante ».



Roger

« J'aime lire depuis toujours. Quand j'ai découvert Agatha Christie, il y a bien longtemps, je n'ai pas quitté la lecture de policiers. Aujourd'hui mon favori est Harlan Coben. Mais à la bibliothèque de Pierrefitte j'ai aussi découvert Guillaume Musso et j'apprécie son univers un peu fantastique, ses personnages évoluant dans des mondes « parallèles ». J'aime aussi le roman espagnol, comme par exemple l'auteur Carlos Ruiz Zafón.

Je suis également passionnée par l'Égypte et viens d'emprunter à la bibliothèque de Pierrefitte un très gros livre d'histoire sur ce pays. J'y ai vu l'autre jour la série BD des anciens Pieds Nickelés. Je ne vais pas tarder à les emprunter ».



Sabrina avec Nathalie Laigneau et Marie-Claude Bolinet

En musique « J'aime principalement le rock, le métal et le blues. J'ai emprunté des albums d'Éric Clapton, Genesis, Megadeth, Deep Purple, Pink Floyd... mais je profite également de la bibliothèque pour découvrir d'autres genres, d'autres registres ».

DVD « J'aimerais bien y trouver des films fantastiques, films d'horreur et encore plus de policiers ».

Nathalie :

« Avant j'étais abonnée à France Loisirs, mais je n'y suis plus. J'avais aussi abandonné la bibliothèque. J'y suis revenue. J'aime les policiers mais aussi Guillaume Musso, Marc Levy... Mais pour découvrir autre chose j'ai été conseillée à la bibliothèque pour des livres que je n'aurais jamais lus autrement. J'ai beaucoup aimé « Vertiges » de Russel Andrews. Suite aux conseils j'ai entrepris la lecture de 'D'après une histoire vraie' de Delphine de Vigan. J'ai eu un peu de mal à y entrer, mais maintenant je suis accrochée et j'ai hâte de savoir comment ça se termine ».

ÉCOLE :



Les enfants :

« On trouve très bien le nouvel espace accueil. C'est bien la bibliothèque, on choisit ce que l'on veut.

On voudrait savoir comment c'est rangé. Ça serait bien d'y trouver tout ce dont on parle à l'école, par exemples justement des documentaires spécialement sur les animaux, le sport, la peinture, les voitures (et aussi sur les vampires et les zombies nous a glissé un des enfants).

Des séries entières de certaines BD.

Les enseignantes :

« La bibliothèque nous apporte un plus pour l'apprentissage de la lecture et du fonctionnement d'une bibliothèque. D'ailleurs à ce sujet, pour aider les enfants à mieux ranger les livres qu'ils sortent des rayonnages, nous aimerions une initiation en début d'année sur le classement / rangement par catégorie (codes, etc...).

Nous aimerions aussi y trouver des magazines pour enfants comme par exemple Astrapi, Images Doc... mais aussi des petits romans adaptés aux enfants.

Faire des séances de lecture aux enfants.

Créer un comité de lecture autour d'un livre.

Développer certaines collections en liaison avec les instits.

Voir comment faire des activités avec les TAP.

Mais évidemment, il manque de la place... il faudrait un coin dédié aux enfants ».

... suite... les enfants

Plus de livres d'histoires.

Raconter son livre aux autres.

Petit concours de lecture mais aussi qu'on nous lise des histoires.

On aimerait bien un « coin » pour faire la lecture pour les plus petits.

Mieux qu'avant, mais on voudrait plus d'espaces, plus de sièges, plus de poufs et aussi un espace jeux ».

Nous avons choisi de publier ce que disent quelques-uns de nos lecteurs. Et nous essaierons de répondre à une partie au moins des suggestions : celles où nous avons la maîtrise. Nous vous tiendrons bien sûr au courant au fur et à mesure.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Coup d'œil sur un style littéraire : « le loufoque-drôle avec du fond »

Véritables histoires anti-marasme et créateurs de bonne humeur

Vous trouverez ces livres à la bibliothèque de Pierrefitte

Les Français : Romain Puertolas, Gilles Legardinier



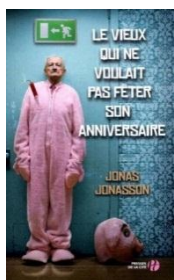
Un voyage low-cost... dans une armoire Ikea ! Une aventure humaine incroyable aux quatre coins de l'Europe et dans la Libye post-Kadhafiste. Une histoire d'amour plus pétillante que le Coca-Cola, un éclat de rire à chaque page mais aussi le reflet d'une terrible réalité, le combat que mènent chaque jour les clandestins, ultimes aventuriers de notre siècle, sur le chemin des pays libres.

En quelques livres seulement, Gilles Legardinier s'est imposé comme un auteur majeur, à part, capable de nous faire éclater de rire avec des sujets graves ou de faire surgir l'extraordinaire d'un quotidien que son imagination débordante fait pétiller. Son succès phénoménal s'explique sans doute par son aptitude à parler intimement à chacun.

« En général, la lâcheté est livrée avec la bêtise ».



Le Suédois : Jonas Jonasson



Les aventures de ce truculent centenaire sont jubilatoires. En prime on visite l'Histoire des 100 dernières années au travers de ses rencontres (qui ne sont sans doute pas tout à fait réelles) et comment il a influencé les grands évènements de l'Histoire (bien vrais ceux-là). Une fugue et une cavale complètement décalées et déjantées.

« Allan trouvait incompréhensible que les gens aient envie de se tuer au XVIIème siècle. S'ils avaient patienté un peu, ils seraient morts de toute manière ».

« Et voilà, dit Allan en regardant le soldat chinois sans connaissance à ses pieds. Ça t'apprendra à faire un concours de boisson avec un suédois alors que tu n'es ni finlandais ni russe ».

Comment une petite fille née au Soweto se retrouve en Suède ?

Périple improbable riche en surprises et rencontres. L'intrigue tient en haleine et le personnage sait faire bien plus de choses que compter. C'est aussi une réflexion sur la tolérance et le racisme, la place de la femme dans la société.

« Le soldat (de l'Armée du salut) proposa à Ingmar de lui lire quelques versets des Saintes Écritures. Bien sûr, répondit Ingmar, mais lisez en silence car j'ai besoin de dormir ».



Le Finlandais : Arto Paasilinna

Arto Paasilinna
Petits suicides
entre amis



Il disait : «Les Finlandais ne sont pas pires que les autres, mais suffisamment mauvais pour que j'aie de quoi écrire jusqu'à la fin de mes jours». Et, en effet, il en écrira plus de 35.

Ses romans sont drôles, légers, iconoclastes, picaresques, rabelaisiens et marcelaimés, déconcertants et jubilatoires, aussi torchés que leurs personnages. Ils sont traduits en trente-six langues (source edu.fi).

Celui-ci devrait être remboursé par la sécurité sociale (mais à la bibliothèque vous l'emprunterez gratuitement).

Il y raconte l'odyssée burlesque d'un autocar, rempli de candidats au trépas qui foncent allègrement vers l'abîme, entre le cap nord et le sud du Portugal. Le suspense dure jusqu'à la dernière page. Du Cioran revu et corrigé par Zavatta. Voilà pourquoi les psychiatres finlandais ne cessent de prescrire ce roman à leurs patients, afin de chasser leurs idées noires. C'est efficace, et peu coûteux.

.... mais vous trouverez toujours des romans de Marc Levy, Jeanne Bourdin, Danielle Steel, Yasmina Reza, Françoise Chandernagor, Harlan Coben, John Grisham, etc... Le choix est particulièrement varié. Vous trouverez également un très grand nombre de nouvelles biographies. La prochaine fois nous vous raconterons d'autres auteurs d'un autre style.

Club de lecture :

L'équipe des bénévoles réfléchit actuellement à la création d'un club de lecture. Il s'agit de rassembler un petit groupe de lecteurs, se réunissant de temps en temps pour échanger des avis sur les livres, participer au choix des livres, organiser un « prix des lecteurs de Pierrefitte », etc... Pour le moment rien n'est encore défini. Mais si vous aimez lire et souhaitez participer à sa mise en place, faites-vous connaître.

La bibliothèque est actuellement ouverte pour le public comme suit :

Mercredi : 10h-11h / Jeudi : 17h30-19h / Samedi : 10h-11h30 – Tél 02 54 97 02 02

Mail : bibliothequepierrefitte@gmail.com

L'équipe de la bibliothèque,

Nathalie LAIGNEAU - Lucette DESPRÉS - Jacqueline SIMIER - Marie-Claude BOLINET - Pirkko TURUNEN



© C. Aucante

30èmes Musicalies en Sologne

Du 29 Avril au 1^{er} Mai, les Musicalies en Sologne célèbreront leur trentième anniversaire : trente printemps de collaboration et de confiance renouvelées avec votre village au service d'un évènement culturel qui a su rester convivial et populaire, ça se fête !

Pour cette occasion exceptionnelle, le comité d'organisation du festival et la municipalité ont mis les petits plats dans les grands pour vous concocter un beau menu d'anniversaire festif et varié.

Au programme donc, des musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs bien sûr, mais aussi... du jazz world armoricain, des polyphonies percussives, un orchestre latino, une fanfare déjantée, des jongleurs-échassiers sans oublier la fête de l'arbre de Mai ! Trois jours de concerts, de bals, de scènes ouvertes et d'animations de rue pour toute la famille !

En attendant avec impatience de pouvoir vous y retrouver, n'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles du festival qui tiendront plusieurs permanences en ce début d'année dans votre village (renseignements auprès de la municipalité).



© Y. Piécoup



© P-C

Avec nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'équipe du festival



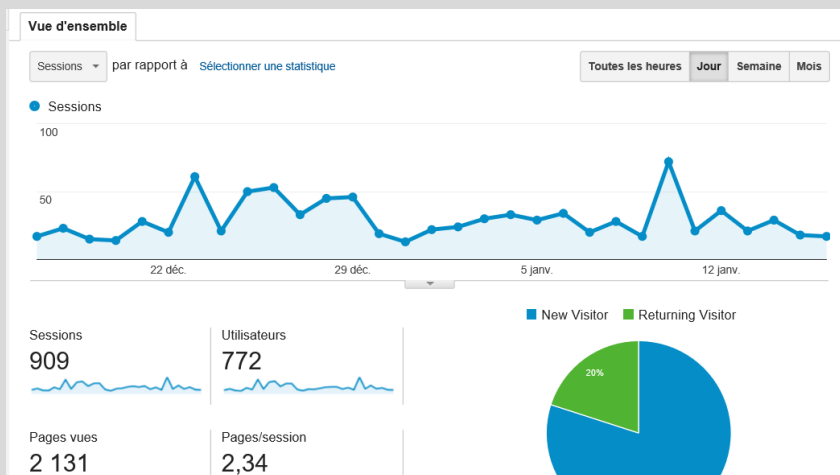
L'accessibilité

La commune a réalisé un diagnostic d'accessibilité avec la DDT (Direction Départementale des Territoires). Suite à ce diagnostic, certains ERP (Établissements Recevant du Public) ont été classés conformes : écoles, cantine, salle des fêtes ; et d'autres non : mairie, agence postale, église. La commune a déposé une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée le 25.09.2015 pour une période 3 ans : en 2016 la mairie, en 2017 l'agence postale et en 2018 l'église. Un délai de 4 mois est nécessaire pour validation par la préfecture. Avant les travaux, différents modèles de rampes ainsi que les devis seront étudiés pour avoir la meilleure accessibilité possible.



Site Internet

Même dans cette période un peu « creuse », la fréquentation du site est tout à fait honorable. Ci-dessous un exemple de « Google Analytics », source que nous utilisons pour analyser « la vie extérieure » de notre site.



Une inscription sur la « newsletter » de la première page vous permettrait de recevoir directement une nouvelle information. Récemment nous avons mis en ligne les horaires d'ouverture de différents lieux, un flash-Infos, etc... Si vous êtes inscrit, vous recevrez un message directement sur votre adresse mail. Mais vous ne serez pas « harcelé(e) » : depuis Juin 2015 nous avons envoyé 3 lettres d'information aux inscrits. Et bien sûr, vous pourrez vous désinscrire aussi facilement que vous inscrire.

Ramassage des encombrants

Afin de bénéficier de ce service, il est nécessaire de vous inscrire auprès du SMICTOM DE SOLOGNE.

- Tél. : 02 54 88 58 28,
- Mail : smictomdesologne@orange.fr en précisant vos coordonnées complètes.

Attention : les inscriptions sont closes 48h avant le jour de collecte.

**Prochain jour de collecte à Pierrefitte :
25 Mai 2016**

Les objets non acceptés ne seront pas ramassés.

Les objets refusés tels que les petits électroménagers, les gravats, les déchets dangereux et les végétaux **devront être déposés en déchèterie.**

Il est interdit de les déposer sur le trottoir.

Respectons les règles :



Les dépôts sauvages sont interdits

- ▶ La collecte a lieu en porte-à-porte et à jour fixe. Elle est gratuite.
- ▶ Les objets encombrants doivent être déposés la veille de la collecte, aux emplacements habituels de collecte des ordures ménagères.
- ▶ Ils ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons et des voitures.

Ce qui est interdit :

- Les gravats (plâtre, béton, ferraille, terre, tuiles...),
- Les déchets végétaux,
- Les déchets industriels et commerciaux,
- Les peintures et solvants,
- Les produits toxiques ou explosifs,
- Les pneus (à ramener dans les garages),
- Les piles et batteries,
- L'amiante et le fibrociment.

Le petit électroménager.

Les gros volumes ainsi que les objets très lourds ne pouvant être soulevés par deux personnes, ne seront pas collectés.

Ce qui est accepté* :

Gros électroménager (les commerces vendant des équipements électroménagers doivent désormais récupérer vos anciens appareils. Si vous en avez la possibilité, vous pouvez donc les ramener directement à votre fournisseur au moment de l'achat d'un nouvel appareil).

- Les meubles,
- Les lavabos, éviers...,
- Les matelas, les sommiers,
- Le matériel informatique,
- Les rouleaux de moquette,
- Le grillage en petite quantité,
- Les palettes en bois,
- Les tables plastiques.

*Liste non exhaustive

Détecteurs de fumées



Un **détecteur et avertisseur autonome de fumée** est un élément de sécurité qui réagit à la présence de fumée ou de particules de vapeur dans l'air. Il ne faut pas le confondre avec le **détecteur de monoxyde de carbone** qui n'est pas déclenché par la fumée mais par un gaz toxique, le monoxyde de carbone.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, il est impératif que les maisons et les appartements soient équipés d'au moins un détecteur de fumée.

Il doit être obligatoirement fixé au plafond le plus haut possible et à distance des murs et de sources de vapeur. Il peut être utile d'adresser une attestation à votre assureur :

« Je soussigné
(nom, prénom de l'assuré), détenteur du contrat n° (numéro du contrat de l'assuré) atteste avoir installé un détecteur de fumée normalisé au (adresse de l'assuré) conforme à la norme NF EN 14604».

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Sa densité est voisine de celle de l'air, il se diffuse donc très vite dans l'environnement. Il peut donner lieu à des intoxications mortelles.

Ces gaz proviennent d'une mauvaise combustion d'appareils, tels que

les chaudières et chauffe-eau ; les poêles et cuisinières ; les convecteurs fonctionnant avec des combustibles ; les appareils de chauffage fixes ou mobiles (d'appoint) ; les braseros et barbecues ; les cheminées et inserts ; y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ; les groupes électrogènes ou pompes thermiques ; les engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment)...

Pour vous protéger, quelques règles de base :

1. Faire intervenir un professionnel qualifié pour entretenir chaudière, chauffe-eau, poêles, etc...
2. Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (ramonage),
3. Aérer tous les jours un minimum de 10 minutes par jour même quand il fait froid,
4. Ne pas obstruer les grilles d'aération (cuisine, salles d'eau, chaufferie),
5. Ne jamais faire fonctionner un chauffage d'appoint en continu, mais par intermittence uniquement,
6. Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...),
7. Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
8. Nettoyer régulièrement les brûleurs de la cuisinière à gaz (on doit voir la flamme dans chaque orifice). S'ils sont encrassés, le mélange air-gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

Que faire en cas d'accident ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone. Les consignes de sécurité sont simples :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêter si possible les appareils à combustion.
- Évacuer les locaux et les bâtiments.
- Appeler les secours : le numéro unique d'urgence européen (112) ou les pompiers (18) ou le SAMU (15).
- Ne réintégrer pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone pour lesquels **des procédures d'évaluation sont en cours**. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement comme décrit précédemment.



Pizzadwich

M. Tony BAILLOU gare sa camionnette de pizzadwich tous les mercredis soirs, au passage de la Forge, de 19h à 22h. Tél : 07.83.41.44.48



Cabinet de Conseil et d'Expertise Comptable, Membre du réseau CERFRANCE, réseau associatif de l'Ordre des Experts Comptables.

Une agence a ouvert à Lamotte-Beurron fin d'année 2015.



Les actes qui nous rendent plus citoyens Chiens aboyeurs, trop c'est trop



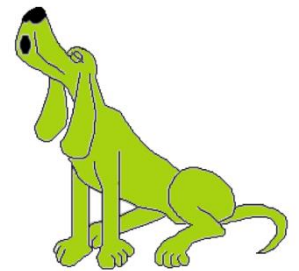
Bien que très tranquille, notre localité n'échappe à divers bruits que nous tolérons aux jours et horaires impartis. A contrario, quand le bruit prend la tournure d'une nuisance sonore, à l'exemple des chiens qui aboient à longueur de temps sans raison apparente, le voisinage est en droit de se plaindre, voire de demander réparation.

"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui" (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789). Le respect d'autrui commence par le respect de ses voisins.

Quand le bruit est occasionné par un ou plusieurs chiens, il faut admettre qu'aboyer est dans leur nature, mais certains spécimens en abusent largement. C'est aux propriétaires d'en comprendre les raisons (les spécialistes soutiennent souvent la thèse de l'ennui) et de trouver les solutions qui s'imposent.

Que dit la loi

En ce qui concerne les aboiements, on parle de bruits de comportements ou encore bruits domestiques. Ils sont soumis au Code de santé publique qui précise *« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité »*. Le Code Civil mentionne également : *« Toute personne causant à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer »*. La durée, la répétition, l'intensité sont les critères qui constituent un trouble de voisinage. Dès que l'un des critères est constaté, tout un chacun est dans son droit en demandant au propriétaire de remédier au problème. Depuis Mars 2012, ce type de nuisance peut faire l'objet d'un dépôt de plainte.



Pour éviter les contentieux



Des solutions existent pour réussir à canaliser le chien aboyeur. Les conseils ne manquent ni sur les manuels, ni sur les sites Internet et il n'est pas exclu d'en parler avec un vétérinaire ou un spécialiste du comportement animal. Par ailleurs, on trouve dans le commerce des colliers de régulation anti-aboiement. Pour exemple, la société Orléanaise Num'axes propose différents modèles.

www.numaxes-dressage-chien.com.



La Marque Sologne

La Sologne géographique et historique s'étend sur le Loiret, le Loir-et-Cher et le Cher.

L'objectif de la marque Sologne est de mettre en lumière l'offre touristique, c'est-à-dire les hébergements, sites de visites, hôteliers, restaurateurs, évènementiels... de ces trois départements alliés aux communautés de communes **Cœur de Sologne**, Romorantinois et Monestois, Sologne des Étangs et Sologne des Rivières.

Une marque, c'est d'abord un code de marque, avec son logo, ses couleurs, ses chartes graphiques. C'est un outil de communication.

La marque Sologne est appelée à devenir un repère identitaire fort, propre à développer l'attractivité du territoire « Sologne » auprès du public et à faciliter la mission des professionnels chargés de sa mise en valeur.

Sur une idée de Jacques LAURE, Maire de Pierrefitte-sur-Sauldre, portée par le Conseil Régional Centre-Val de Loire et l'Agence Développement Touristique de Loir-et-Cher (Conseil Départemental), cette démarche a capté l'intérêt des agences départementales du tourisme du Loiret et du Cher.

La marque a été officiellement présentée à la presse le 23 mai 2015. Les premières actions devraient bientôt voir le jour.

L'office de Tourisme Cœur de Sologne Maître d'ouvrage du futur site Internet

Il est la structure porteuse chargée avec les partenaires de faire aboutir les différentes étapes nécessaires à sa construction.



LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS : AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEPTION !

QUI EST CONCERNÉ ?

Cela dépend du mode de réception de la télévision.



L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne **tous les foyers recevant la télévision par l'antenne réseau** (individuelle ou collective). En France, plus d'un foyer sur deux est concerné.



Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.



Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne réseau.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

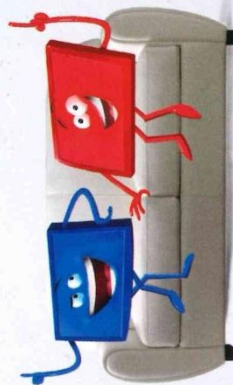
S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

**IL CONVIENT DONC D'INCITER VOS CONCITOYENS
À VÉRIFIER LE PLUS TÔT POSSIBLE LA COMPATIBILITÉ**

**DE LEUR TÉLÉVISEUR ET, LE CAS ÉCHÉANT,
À S'ÉQUIPER SANS ATTENDRE LE 5 AVRIL !**



Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne réseau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

**POUR PROFITER DE LA TNT HD, IL FAUT POSSÉDER UN ÉQUIPEMENT COMPATIBLE,
SINON LA RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION SERA INTERROMPUE LE 5 AVRIL**

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne réseau est HD :



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



• Vous visualisez le logo « arte HD » à l'écran, en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr

ou auprès du centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local)

Dans le précédent numéro, nous vous avons présenté 5 agriculteurs. Voici les 3 autres, ainsi qu'une carte pour les situer.

Christian DUPEU - Ferme de l'Étang



Christian est la troisième génération à exploiter la ferme de l'Étang. Aimant la vie à la campagne il s'est d'abord formé au Lycée Agricole de Vendôme. Il a également travaillé plusieurs années en tant qu'agent de remplacement et a, à ce titre, enrichi son expérience dans des fermes des environs.

Christian a repris la ferme l'Étang en 1997, à la suite de son oncle Guy Talbot qui l'avait exploitée depuis 1977. Cet oncle élevait encore des cochons et des volailles. Mais les normes européennes sont passées par là et Christian n'a plus de

volailles car « les poules n'ont plus le droit de manger dans les auges des vaches ».

Christian élève 30 vaches laitières, des Prim'Holstein, dont il vend les veaux mâles pour la viande. Un des rares producteurs de lait en Sologne, il envisage pourtant, lui aussi, comme ses collègues agriculteurs, d'arrêter le lait. Sur ses 130 hectares, 50 environ sont cultivés en seigle, avoine, orge et maïs (principalement pour nourrir les vaches). Les 50 autres hectares sont en prairies.

Christian, pourtant chasseur lui-même, souffre beaucoup des dégâts des sangliers qui démontent « tout » sur ses terres, font un nombre impressionnant de trous dans ses cultures. « *L'autre jour j'en ai compté 42 passant tout près de moi, comme s'ils me narguaient, car je n'avais pas de fusil à ce moment-là. Récemment ils ont détruit à 100 % 4 hectares de céréales* ».

Xavier HODEAU - Taillevert

Fils de commerçants, Xavier n'était pas prédestiné à reprendre une ferme. Pourtant il choisit cette voie pour ses études, acquiert de l'expérience par des formations en élevage, transformation fromagère... puis grâce aux différents postes qu'il occupe en viticulture, exploitation céréalière, il se lance à son compte en reprenant la ferme de son oncle en 2004. Il fait des investissements et agrandit la surface de l'exploitation pour atteindre 135ha. Il y cultive le blé, l'orge, le maïs, le seigle et l'avoine pour son bétail et à la revente pour les autres éleveurs. Suite à un accident du travail, il arrête les vaches



laitières en 2013 pour se lancer dans la race Charolaise (mâles et femelles). Il travaille avec un négociant local avec qui une relation professionnelle et humaine de confiance s'est établie pour vendre tous les ans environ 80 bêtes. Les animaux partent dans les abattoirs les plus proches qui sont tout de même à Cosne-sur-Loire ou à Lion-d'Angers. Xavier est perplexe sur l'avenir de l'agriculture en Sologne mais reste motivé. L'augmentation des normes environnementales européennes et des dégâts de gibiers font partie des difficultés de la profession qui ne

font que croître. Il regrette l'image de pollueur qui est souvent étiquetée à sa profession malgré un contrôle strict dans l'utilisation des produits, sans oublier que limiter leur utilisation lui permet de diminuer ses charges.

Franck LAIGNEAU - Le Surgis



Agriculteurs en région parisienne, les parents de Franck ont repris l'exploitation de la ferme Le Surgis en 1969. Puis Franck s'est installé en Société avec sa mère Claudine en 1998 jusqu'en 2004, année où Claudine Laigneau a pris sa retraite.

Depuis, la Société est gérée en commun par Nathalie et Franck Laigneau, mariés en Mai 1994. Trois enfants sont venus agrandir la famille.

Ils exploitent en location 175 hectares partagés en trois cultures : blé, colza et maïs.

La ferme est équipée d'un arrosage avec un forage et drainée sur 65 ha pour enlever le surplus de l'humidité.

Les semis sont réalisés de plus en plus en direct « sous couvert » (= mélange de graines pour protéger le sol). Franck pratique ainsi le « sans labour » depuis 2002, ce qui évite l'érosion et l'eau s'infiltré mieux. Cela permet aussi de sauvegarder la vie microbienne naturelle et le respect du sol.

« Les contraintes administratives deviennent toutefois de plus en plus lourdes, par exemple avec l'obligation de l'enregistrement des produits phytosanitaires deux fois par an avec un service agréé ».

Ici aussi les sangliers sont, ou plutôt étaient, une vraie plaie.

« Une année lors d'une récolte, 50 sangliers se trouvaient devant la batteuse, cela nous a occasionné 8 ha de dégâts ».

Ainsi en 2008, Franck a installé des clôtures électriques, mais regrette qu'aucune subvention ne les ait aidés alors que grâce à ces clôtures ils font faire des économies puisqu'ils ne demandent plus d'indemnisation pour dégâts de sangliers.

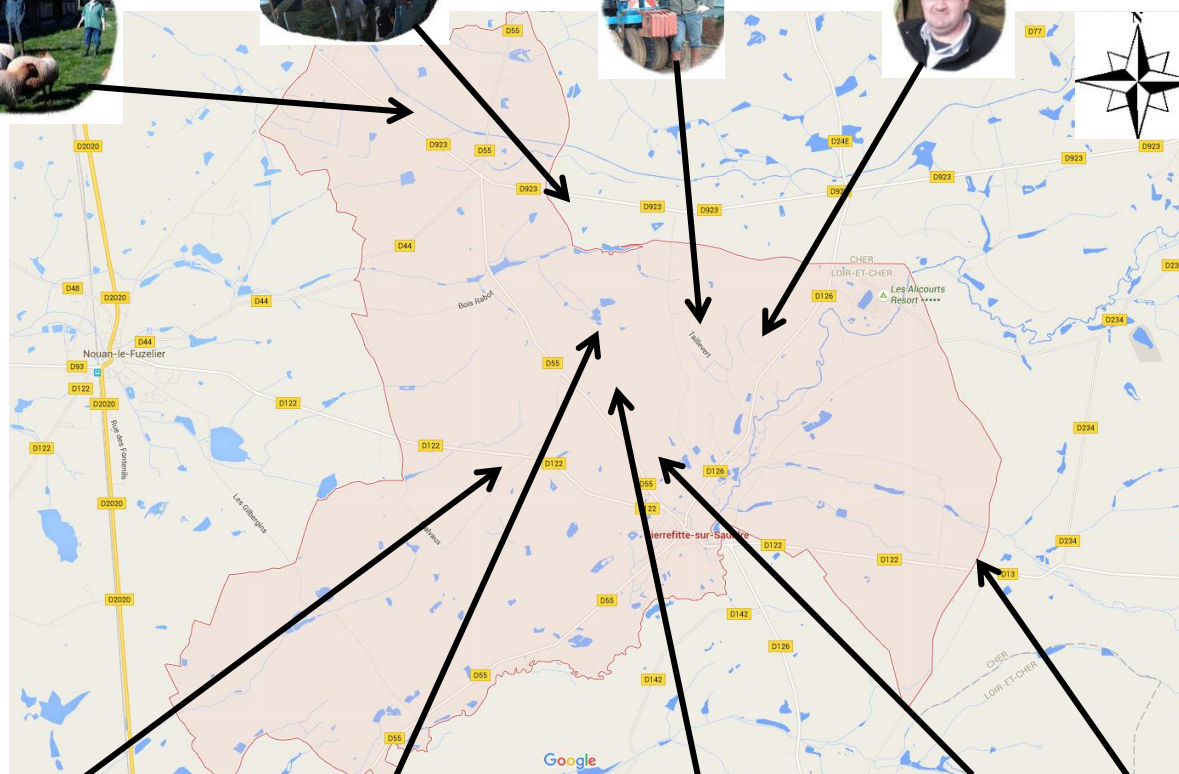
Franck pratique également quelques travaux extérieurs, entre autre de la moisson.

Louis-Xavier et Hubert de Laage de Meux

Jérôme et Patrick Simon

Bruno Michoux

Xavier Hodeau



Christian Dupeu

Bernadette, Sébastien et Claude Courrioux

Élisabeth et Patrick Blanchard

Nathalie et Franck Laigneau

Limites de la commune

CHEMINS COMMUNAUX, UTILISATION ET PARTAGE

Pierrefitte dispose de nombreux Chemins Ruraux qui offrent à tout promeneur le plaisir de profiter des bienfaits de la nature. C'est dans cette optique que la commune, en collaboration avec les Marcheurs (de l'association A.Tou.Loisirs), travaille sur le balisage des chemins.

Modèle de panneau qui balisera nos Chemins Ruraux :



Des panneaux seront installés prochainement afin de distinguer les chemins publics des chemins privés.

Il est indispensable que chaque utilisateur respecte le domaine public autant que les propriétés privées.

Sur la base de la charte nationale du randonneur et en y ajoutant certains points propres à notre commune et à notre région, voici les points essentiels à respecter :

CHARTRE DES PROMENEURS

- Respectons les propriétaires,
 - restons sur les chemins ruraux,
 - ne cueillons pas les champignons sur le domaine privé,
 - ne dégradons pas les cultures bordant les CR,
- Tenons nos chiens en laisse,
- Récupérons nos déchets,
- Ne faisons pas de feu,
- Soyons discrets (pour les animaux, les autres utilisateurs et les chasseurs),
- Faisons attention aux autres usagers, nous pouvons croiser aux intersections de chemins différents types de véhicules (vélos, voitures, tracteurs, motos, quads,...) et bien sûr des piétons. Modérons donc notre vitesse et soyons attentifs surtout lorsque la végétation limite la visibilité,
- Respectons la faune et la flore.



**Nous ne pouvons pas évoquer tous les cas de figure.
À chacun donc de faire preuve de bon sens et de penser aux autres usagers.**

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Au service de l'animation du village

Pierrefitte A Tou Loisirs



PIERREFITTE A.TOU.LOISIRS

Déjà 2016 : toute l'équipe d'A.TOU.LOISIRS vous souhaite une excellente et heureuse année. Après les événements de 2015 nous espérons une année 2016 plus sereine. Nous continuerons de vous distraire avec nos animations.

L'exposition des peintres a été appréciée des visiteurs, et les exposants satisfaits.

Le temps magnifique du 22 novembre n'a pas permis de remplir la salle pour notre loto, le bilan est tout de même positif.

Le 19 décembre, journée printanière !!! Les enfants ont pu courir derrière la charrette du Père Noël qui sillonnait les rues de Pierrefitte et monter à bord pour se faire conduire à la salle des fêtes. Là, le Père Noël a distribué ses chocolats, les parents ont pu faire des photos, puis un dessin animé a été projeté suivi d'un goûter. Tous sont repartis satisfaits.



Le Carnaval, la Marche de Printemps et sa choucroute, les crêpes aux Musicalies, les animations du 14 Juillet (jeux, repas), le Vide-Grenier, la Bourse aux Jouets, le Loto et le Père Noël seront de la partie en 2016.

Pour le Carnaval le mardi 9 février, venez nombreux et déguisés pour défiler dans les rues avec la fanfare de Blancafort. Mr Carnaval sera brûlé sur le Champ de Foire, puis à la salle des fêtes « bas les masques ». Crêpes et cidre seront distribués pour le réconfort de tous.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos bénévoles qui confectionnent les crêpes, les gâteaux, et qui nous aident à la mise en place et à l'animation de nos activités. Nous avons besoin de tous et si vous êtes tentés par le bénévolat, venez nous rejoindre.

Notre assemblée générale, ouverte à tous, se tiendra le vendredi 18 mars. Quelques postes restent vacants au Conseil d'Administration. N'hésitez plus vous faire connaître, tout particulièrement vous MESDAMES vous serez les bienvenues !

*Le Secrétaire,
Jean-Jacques JACQUELIN*

EXPOSITION DES PEINTRES



A.TOU.LOISIRS organise tous les deux ans une exposition des peintres amateurs de Pierrefitte.

Les 10 et 11 octobre 2015, les artistes de plus en plus nombreux ont exposé leurs œuvres. Il y avait des thèmes et des styles différents.

Merci au public venu nombreux pour admirer ces œuvres. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous, ce qui a fait de cette exposition une réussite.

Un grand merci à la municipalité qui nous prête généreusement la salle des fêtes.

Merci à A.TOU.LOISIRS ainsi qu'à Michel AMIOT pour son investissement.

Rendez-vous dans 2 ans.

Daniel THIAULT

Les peintres : Sébastien DAVID, Thérèse DERAEDT, Patricia LACROIX, Jean-Claude THIAULT, Pierre D'ADDA, Daniel THIAULT, Joëlle BOLINET, Françoise PHILIPPON, Carole LOPEZ, Annie AUGER, Sylvie PESTAT, Pierrette VALMARD.

LOISIR GYM



L'année 2015 s'est bien passée pour la gym et nous commençons la nouvelle année par vous présenter nos vœux les plus sincères de joie, de bonheur et surtout la santé pour vous tous.

Notre concours de belote aura lieu le samedi 13 février 2016 à la salle des Fêtes. Nous ne pourrons malheureusement pas faire notre randonnée qui était prévue le 24 avril 2016, à cause d'un problème de date. Nous espérons que cela se passera mieux pour la prochaine année.

Concernant la gym, les séances du mercredi soir ont repris sous la direction de notre monitrice : Valentina que nous apprécions beaucoup. L'effectif se maintient à notre plus grand plaisir et si vous souhaitez nous rejoindre, sachez que nous fournissons haltères, bandes élastiques, fitness ring, ballons et steps, seul le tapis est à votre charge.

Encore tous nos vœux et rendez-vous à la salle des fêtes le samedi 13 février prochain !



*La Présidente,
Claudine LAIGNEAU*

LES MARCHEURS

Tout d'abord, le comité de pilotage et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2016. Au cours du dernier trimestre, les principales activités de notre club ont été :

- Sortie à la journée à SANCERRE le 5 octobre :

39 marcheurs ont fait le déplacement pour parcourir 16 kilomètres pour les uns et 8,5 kilomètres pour les autres. Même si les coteaux du Sancerrois en ont éprouvé quelques-uns, tout le monde était satisfait. De plus, le ciel, bien que capricieux, nous a laissé terminer le parcours sans pluie.



« A travers les rangs de vigne »



« Arrivée à SANCERRE au petit matin »

Après un agréable repas dans un restaurant à Saint-Satur, sur le retour, nous avons visité le Centre Céramique Contemporaine de la Borne avec démonstration de fabrication de poteries.

- Sortie à la journée à ÉGUZON le 31 octobre :

Superbe balade de 32 kilomètres autour du Lac d'Éguzon. Compte tenu de la longueur du circuit et de sa difficulté, il n'y a que 7 marcheurs du club qui y sont allés mais ils ont tous apprécié cette randonnée.

En dehors des sorties à la journée (qui restent exceptionnelles), nous nous retrouvons chaque lundi matin avec un nombre de marcheurs en progression par rapport à la saison précédente et nous continuons, chaque dimanche, à participer aux randonnées organisées dans les communes environnantes, excepté le 8 novembre dernier où nous sommes allés randonner sur les chemins communaux de Ménétréol traversant la propriété des Beaudeau.

En 2016, notre marche annuelle aura lieu le dimanche 10 avril. Nous proposerons 6 circuits (5 – 10 – 13 – 15 – 19 et 23 km) dans le secteur Nord-Est de Pierrefitte.

Patrick DESPRÉS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'année 2015 s'est terminée par notre soirée de Sainte Barbe, où une centaine de personnes se sont jointes à l'Amicale pour son dîner dansant. Au cours de cette soirée, nous avons tenu à remercier nos anciens pompiers, pour leur aide apportée depuis de nombreuses années.



Prochaine manifestation, le **samedi 5 mars 2016** : soirée Choucroute animée par l'orchestre Jérôme GAUTHIER. Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Yann GUÉRIN

SAPEURS-POMPIERS

Activités du centre de secours



Le samedi 5 décembre 2015 s'est déroulée notre cérémonie de Sainte Barbe, sous la présence de monsieur le Maire, du Commandant Yvon, chef du groupement de Romorantin et de plusieurs chefs de centres des communes avoisinantes.

À cette occasion, et en remerciement de leurs bons et loyaux services au sein des sapeurs-pompiers, trois médailles d'honneur ont été remises par monsieur Laure :

- La médaille de vermeil au Caporal-Chef Yann Guérin, pour ses 25 ans,
- La médaille d'argent à l'Adjudant-Chef Nadège Doisne et l'Adjudant Muriel Doisne, pour leurs 20 ans.

Cette distinction honorifique récompense les années passées à servir la population.



En novembre dernier, le Caporal-Chef Alexandre Tardiveau a cessé son activité au sein du centre, après 15 ans de dévouement.

Au cours de l'année 2015, nous avons été sollicités 150 fois sur les communes de Pierrefitte, Souesmes, et avoisinantes.

En voici le détail :

- 120 Assistances à personne, dont 10 avec la présence du SMUR,
- 2 Accidents de circulation,
- 2 Feux de bâtiment,
- 3 Feux de cheminée,
- 2 Feux de poids lourd,
- 1 Feu de compteur électrique,
- 2 Fuites de gaz,
- 11 Feux de végétation,
- 7 Opérations diverses.



2015 a été un réel changement au niveau du déclenchement de l'alerte au centre, puisque la gestion individuelle est installée depuis mai dernier. C'est un outil informatique qui permet en temps réel de connaître les effectifs et les véhicules disponibles du centre.

Ce matériel permet de déclencher automatiquement un autre centre de secours si l'effectif du premier centre est insuffisant.

Un autre changement cette année, comme vous avez pu le constater la sirène ne retentit plus, cet ancien système n'étant pas compatible avec le nouveau matériel informatique.

Les Sapeurs-Pompiers de Pierrefitte et moi-même avons le plaisir de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.

*Le Chef de Centre,
Dominique TARDIVEAU*

A.S. PIERREFITTE



Depuis le début de saison, l'équipe de l'ASP effectue un bon parcours en championnat de quatrième division et est classée à la 6^{ème} place de sa poule à l'issue de la première partie de saison malgré un match de retard.
L'équipe a également participé à la coupe du district et la coupe des châteaux du Loir-et-Cher mais est désormais éliminée après avoir joué 3 tours dans ces deux compétitions.

Ces bons résultats devraient permettre d'assurer le maintien de l'équipe dans sa division et de viser une deuxième partie de saison très performante avec l'objectif de terminer parmi les 5 meilleures équipes de la poule.

Également à noter dans les événements du début d'année 2016, la **soirée dansante et couscous** de l'ASP du **samedi 06 février 2016**.



*Le Président,
Valère DESPRÉS*

LES ANCIENS COMBATTANTS



En ce début d'année, le Président, au nom des membres de l'Association, vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que l'année 2016 soit une année de paix, de prospérité et de sérénité.

Nous avons eu à déplorer le 24 Août le décès de Madame Madeleine Gimonnet, épouse de notre camarade Maurice Gimonnet, ainsi que le 15 Septembre celui de Madame Gilberte Pain, veuve d'Ancien Prisonnier de Guerre. À leur famille et leurs proches nous renouvelons nos sincères condoléances.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel adhérent Jean Harrault.

Notre effectif est toujours de 36 personnes.

Notre méchoui annuel ouvert à toutes et tous aura lieu le samedi 09 juillet dans la cour de l'Asile. Retenez bien cette date, nous comptons sur vous.

*Le Secrétaire,
Hubert BEAUCHET*



LE CLUB DU RENOUVEAU

Que cette nouvelle année vous comble de joie, vous aide à réaliser vos rêves et vous garde en bonne santé !

L'excellente ambiance de nos réunions du jeudi après-midi, autour des cartes, fait que le nombre de joueurs a augmenté et nous en sommes heureux.

Notre assemblée générale, au mois de novembre, a validé le remplacement au Conseil d'Administration de Rose Knapp par Monique Poupat. Mille mercis à Rose, qui reste parmi nous toujours acharnée au rami, et à Monique qui assure ainsi la relève.

Nous avons terminé 2015 très agréablement par notre repas de fin d'année avec la présence fidèle de Monsieur Laure.



Notre concours de belote a eu lieu le 16 janvier 2016, avec une légère baisse du nombre de participants. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine !

Nous vous rappelons la sortie Cabaret à Chécy le 22 mars 2016 (info : Lucette Despré 02 54 88 61 37).

Les places pour le voyage au Tyrol ont toutes été réservées !

Bien cordialement.

*La Présidente,
Danielle LENOIR*

A.O.P.

Au seuil de cette nouvelle année, les membres de l'AOP vous présentent tous leurs meilleurs vœux.

Que 2016 vous apporte santé, bonheur et plein de bonnes choses.

Un point sur nos activités en 2015 :

Le 26 juillet, le soleil n'étant pas au rendez-vous de la Fête Champêtre, les visiteurs ont un peu déserté les stands, le résultat final était très médiocre.

Notre voyage du 1^{er} août en Vallée du Loir a été annulé à cause d'un nombre insuffisant de participants.

Il devient de plus en plus difficile de trouver 40 à 50 personnes pour remplir un autocar et bénéficier des

tarifs groupe, même en essayant de regrouper plusieurs associations ou clubs des communes voisines. Nous avons terminé l'année par la distribution des colis de Noël à nos anciens, toujours en partenariat avec la mairie.

Que tous ceux qui ont participé par leur collaboration et leur présence à toutes nos activités soient ici vivement remerciés.

Nous avons démarré 2016 le 3 janvier avec notre loto, les joueurs étaient au rendez-vous et le résultat est satisfaisant.

Bonne année à tous.

*Le Vice-Président,
Michel AMIOT*

LES BRICOLOTES



Les Bricolotes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016.

En novembre 2015, lors de notre expo-vente de Noël, vous avez été fort nombreux à nous rendre visite à la salle du Renouveau et nous vous en remercions chaleureusement. Cela nous encourage dans la réalisation de nos petits bricolages.

En 2015, nous avons accueilli deux nouvelles Bricolotes : Gilberte et Solange. Cette dernière vient de Salbris. Notre renommée commence à s'étendre... et vous, êtes-vous intéressés pour venir nous retrouver ? N'hésitez pas à franchir le pas, nous serions ravies de vous recevoir lors de nos moments d'activités. Nous vous rappelons notre adresse : 52 rue de Chaon. Nous y sommes le lundi de 14 h 30 à 18 h 00 et le mardi de 18 h 00 à 20 h 00.

Notez sur vos agendas la date du 17 avril prochain, date de notre deuxième Printemps Créatif à la salle des fêtes. L'an passé, cet événement a connu un réel succès et nous avons décidé de vous proposer une deuxième édition. De nombreux exposants d'ici et d'ailleurs se joindront à nous pour vous présenter des créations diverses et variées et de qualité artisanale. Gâteaux et salon de thé compléteront ce moment de convivialité.

Rendez-vous au printemps (créatif).

*La Secrétaire,
Nathalie GÉRARD*

Toutes les associations Pierrefittoises et la Municipalité remercient Annie AUGER pour son geste à l'attention de chacune d'elles.

ACPG – Amicale des Sapeurs Pompiers – AOP – Artistement Vôte en Sologne – ASP Foot – A.TOU.LOISIRS – Bibliothèque – Bricolotes – Club du Renouveau – Loisirs Gym – Moto Évasion 2000.



Samedi 27 Février 12 h à 19h

& Dimanche 28 février 9 h à 18 h

La Restauration

moto de **A** à **Z**

Expo, vidéos, buvette, rencontres amicales

**Je suis
UN MÉCANO
Qui
Déchiffre!!!**

**Viens c'est
gratuit**



IPNS image du net = merci à leurs auteurs parfois

AGENDA

- **19 Mars :**

*Randonnée entre Loire et Cher
+ restaurant*

- **16 Avril :**

Visite au Bec d'Allier

- **21 Mai :**

Musée de l'aviation La Ferté Allais

- **28 Mai :**

*Préparation de la kermesse de juin
Révision du matériel d'exposition*

- **05 Juin :**

Visite du musée Baster à Riom

- **19 Juin :**

*14^{ème} kermesse des motos anciennes
Pierrefitte sur Sauldre*

- **26 Juin :**

Repas gratuit à la ferme (adhérents)

LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jusqu'ici vous trouviez dans cette rubrique les délibérations telles qu'elles étaient écrites, affichées à la Mairie et envoyées à la Préfecture. Le langage y est « administratif » et redondant, parfois même un peu obscur par des obligations de numéros de lois, etc...

Les commentaires sur un même sujet y sont fractionnés d'un Conseil à l'autre.

Pour vous informer d'une façon plus claire, nous proposons à partir de ce numéro une autre façon de porter à votre connaissance toutes les décisions prises ayant un intérêt pour les Pierrefittois, les projets en cours et le point sur leur avancement.

Le **procès-verbal est affiché à la mairie**. Il est également **publié** sur le site internet de Pierrefitte <http://www.pierrefitte-sur-sauldre.fr/>. **Une autre façon de connaître ce qui se dit au Conseil Municipal est de venir y assister.**

Synthèse des Séances du 10 Septembre 2015 et 04 Novembre 2015

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de **maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 2,5 %** sur l'ensemble du territoire communal pour une durée minimale de 3 ans, reconductible, et d'exonérer totalement :

1. Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m².
2. Les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Rapport de l'Agence Technique Départementale sur la Voirie Communale :

Pour sécuriser le carrefour des routes de Nouan et de Lamotte, la commune doit acheter une partie du terrain appartenant à M. Salmon. Le prix d'achat est fixé à 3 500 € tous frais inclus.

Une étude a également été réalisée sur la voie communale n° 11. La commission étudiera les travaux à réaliser.

Demande d'acquisition de terrain appartenant à la commune :

M. Ravier et Mme Bezault demandent d'acquérir la bande de terrain située derrière leur parcelle. Compte tenu des nombreuses canalisations et regards se situant dans cette parcelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas céder cette partie de terrain.

Les dossiers **Accessibilité** du bâti, **Plan Communal de Sauvegarde** et **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les **Risques Majeurs**) ont été transmis **dans les délais** aux différents services pour validation.

Travaux divers :

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Landeau d'un montant de 2 477,84 € H.T. pour des travaux de peinture sur différents bâtiments communaux (stade, salle des fêtes, jeux du lotissement).

Communauté de Communes Sologne des Rivières :

- Fermeture de la Perception de Salbris. Une permanence sera assurée une à deux fois par semaine.
- **Marque Sologne** : Une carte sur la Sologne et un site internet unique seront créés. Un office de tourisme pour les trois communautés (Sologne des Rivières, Cœur de Sologne, Sologne des Etangs) sera installé à Lamotte-Beuvron.
- Étude sur une organisation éventuelle de l'activité « Bblecteurs » (RAM - Réseau d'Assistants Maternelles et Bibliothèques).
- Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe de mutualisation des services.
- PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : la demande doit être déposée avant le 31 décembre prochain.



- Regroupement des intercommunalités : la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) repousse le seuil à 15 000 habitants mais assorti de nombreuses dérogations.
- Le projet de piscine (Salbris) est actuellement retardé.
- Le bilan d'activités 2014 est consultable en Mairie.

Commissions communales :

Voirie-Chemins

- Balisage des chemins : il sera mis en place par les membres de la commission.
- Rue de Nouan : le marquage au sol a été fait par les employés communaux.
- La commission étudiera la demande de M. Cholet d'un aménagement de stationnement handicapé devant son domicile.

Travaux Bâtiments

L'entreprise Aufort est intervenue pour les rives des maisons de communes.

Ateliers Municipaux « HANGAR » :

Entre deux options (réhabilitation ou construction neuve), le Conseil Municipal a voté pour la solution de **réhabilitation du bâtiment** situé route de Salbris.

La superficie totale est de 8 244 M2.

Le montant total de l'acquisition (bâtiment et terrain) : 100 000 €.

Le montant estimatif de l'opération (achat et travaux) est de 231 000 €.

Des subventions seront demandées : au titre de la dotation de solidarité rurale ; réserve parlementaire,...

Communication-Culture

Bibliothèque : La réorganisation de la bibliothèque et les nouveaux horaires ont amené plusieurs nouvelles inscriptions et le retour de quelques anciens. Les permanences pour les écoles continuent et de nouvelles permanences sont tenues pour l'Accueil de Loisirs.

Patrimoine : L'équipe s'est installée dans les nouveaux locaux au 1^{er} étage du Presbytère fin Octobre.

Questions diverses

- Lecture du courrier de M. de Lapasse concernant la conduite à tenir sur les chemins communaux. Il a été reçu par la commission des chemins.
- Lecture du courrier de M. Lalloz pour l'accueil d'une famille de réfugiés.
- Les travaux de la maison communale rue de la Basse-Cour sont terminés. Il y a un projet de partager le grand terrain entre le locataire et la commune pour créer un espace public.



ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-OUEST
Centre du service national d'Orléans



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

MA JDC SUR MOBILE



Une application mobile pour la
Journée défense et citoyenneté

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Pourquoi ?

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, la **direction du service national (DSN)** lance une application pour smartphone. Cette application mobile permet de **faciliter les démarches** des jeunes et leur donner des informations utiles relatives à cette journée. Le développement de cette application s'inscrit dans le cadre de la **modernisation de l'action publique**, visant à utiliser davantage les **outils numériques** dans la relation entre l'administration et les usagers.



Comment ?

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Google Play, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.



- Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :
- ✓ **Géo-localiser leur site de JDC** via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;
 - ✓ Retrouver toutes les **informations pratiques sur la JDC** et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la Journée...);
 - ✓ **Prendre contact** plus facilement avec les centres du service national (CSN) dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...);
 - ✓ Obtenir **plus d'informations sur les opportunités de carrières** au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

**Faites-le savoir à vos administrés !
Communiquez sur cette application dans votre bulletin d'informations municipal, sur vos panneaux d'affichage, sur votre site internet...**

Les jeunes ne possédant pas de Smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).

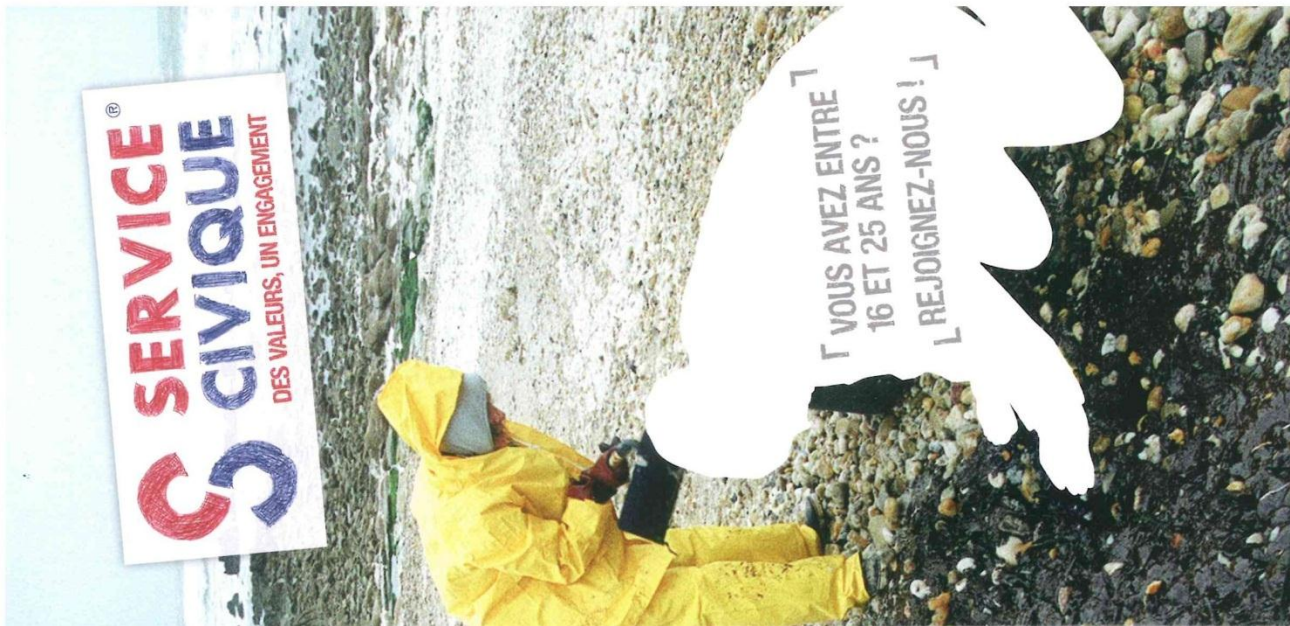
Pour plus d'informations, contactez directement le centre du service national d'Orléans :
Loiret et Loir-et-Cher : ☎ 02 38 65 21 31 - Indre et Cher : ☎ 02 38 65 21 33
csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr
www.defense.gouv.fr/jdc



www.defense.gouv.fr/jdc



© Création ESN NO/CPRE juillet 2015



QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Un engagement volontaire au service de l'intérêt général.

Sur une période de 6 à 12 mois

En France ou à l'étranger.

Une mission d'au moins 24 h par semaine.

Pour la plupart des missions, seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Indemnisée 570 €* net par mois

Il peut être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Le Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.



POURQUOI VOUS ENGAGER ?

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité.

C'est également l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

*465,83 € net par mois pris en charge par l'Etat, complétés au minimum à hauteur de 105,76 € net par mois par l'organisme d'accueil. Cette indemnité peut être majorée de 106,04 € net par mois sur critères sociaux.

LE CHOIX ENTRE DE TRÈS NOMBREUSES MISSIONS

Le Service Civique permet d'agir partout en France ou à l'étranger dans les domaines que vous souhaitez. Vous pouvez par exemple...

- ┌ ACCOMPAGNER DES PERSONNES ┐
└ L HANDICAPEES ┘
- ┌ AIDER LES PERSONNES ┐
└ L SANS ABRIS ┘
- ┌ RESTAURER DES MONUMENTS ┐
└ L HISTORIQUES ┘
- ┌ INFORMER SUR LES RISQUES ┐
└ L AU VOLANT ┘
- ┌ PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ┐
└ ┘
- ┌ ORGANISER DES ACTIVITÉS ┐
└ L CULTURELLES ┘
- ┌ RECONSTRUIRE AVEC ┐
└ L LES POPULATIONS SINISTRÉES ┘
- ┌ SENSIBILISER LES ENFANTS ┐
└ L AUX SCIENCES ┘
- ┌ PARTAGER DU TEMPS AVEC ┐
└ L LES PERSONNES ÂGÉES ┘

La diversité des missions proposées permet à chacun de trouver celle qui lui convient !

VOUS VOUS ENGAGEZ... ON VOUS ACCOMPAGNE...

Pour faciliter le déroulement de votre mission, il vous est proposé une phase de préparation et d'accompagnement à sa réalisation. Par ailleurs, une formation civique et citoyenne et un appui d'avenir sont mis en œuvre par l'organisme qui vous accueille.

Vous aurez, lors de votre Service Civique, une formation aux Premiers Secours (brevet PSC1).

Vous recevrez une carte de Service Civique qui vous permettra de justifier de votre statut et de bénéficier de certains avantages pendant votre mission.

Si vous bénéficiez de l'aide au logement, vous la conservez pendant le Service Civique.

L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Pendant toute la durée de votre mission vous êtes couvert par la sécurité sociale (prise en charge de vos dépenses de santé : maladies, maternité...).

UN ENGAGEMENT RECONNU

Votre engagement de Service Civique est valorisé dans votre parcours : dans le cadre de votre formation, d'une recherche d'emploi...

À la fin de votre mission de Service Civique, l'État vous remet une attestation : elle officialise l'accomplissement de votre mission et marque la reconnaissance, par l'État, de votre engagement.

Toute la période de Service Civique compte au titre de la retraite.

OÙ EFFECTUER VOTRE MISSION DE SERVICE CIVIQUE ?

Auprès d'associations, d'ONG, de collectivités territoriales, d'établissements publics en France et à l'étranger.



REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE CIVIQUE

En mars 2012, plus de 22 000 jeunes se sont déjà engagés en Service Civique, et plus de 3 000 organismes ont été agréés pour vous accueillir.



RETROUVEZ LE SERVICE CIVIQUE SUR LE WEB

www.service-civique.gouv.fr
www.facebook.com/service-civique



<https://twitter.com/#!/ServiceCivique>

Ou téléphonez au 08 11 70 39 39
(Coût de l'appel : 0,06 euros/minute en moyenne).



Calendrier des fêtes 2016

JANVIER	Dimanche 03	Loto des Œuvres Paroissiales	Salle des Fêtes
	Samedi 16	Concours de belote Club du Renouveau	Salle des Fêtes
	Vendredi 22	Vœux du Maire	Salle des Fêtes
FÉVRIER	Samedi 06	Soirée dansante ASP	Salle des Fêtes
	Mardi 09	Carnaval	Salle des Fêtes
	Samedi 13	Concours de belote Gymnastique volontaire	Salle des Fêtes
	Samedi 20	Soirée des Jeunes Agriculteurs	Salle des Fêtes
	Samedi 27 Dimanche 28	Exposition Moto Evasion	Salle des Fêtes
MARS	Samedi 05	Soirée dansante de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	Salle des Fêtes
	Samedi 26	Théâtre de Souesmes	Salle des Fêtes
AVRIL	Dimanche 10	Promenade de Printemps A.Tou.Loisirs Marcheurs	Salle des Fêtes + Asile
	Dimanche 17	Printemps créatif des Bricolotes	Salle des Fêtes
	Vendredi 29 Samedi 30	Musicalies	Asile Salle des Fêtes
MAI	Dimanche 1er	Musicalies	Asile Salle des Fêtes
	Dimanche 08	Commémoration du 08 Mai 1945	Salle des Fêtes
	Samedi 14 Dimanche 15 Lundi 16	Promenade culturelle Expositions	Salle du Renouveau Chapelle
	JUIN	Samedi 11	Méchoui ASP
	Samedi 18	Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940	Salle des Fêtes
	Samedi 18 Dimanche 19	Kermesse Moto Evasion	Asile
	Samedi 25	50 ^e Anniversaire de l'ASP	Stade

ÉTAT CIVIL

Félicitations à

OBRINGER-GOURDON Marlène et SALMON Virginie

31 octobre 2015



Ils nous ont quittés

GIMONNET Madeleine née MERCIER

24 août 2015

BONNARD Colette née LE BRASSEUR

1er octobre 2015

ROBIN Micheline née BROSSAMAIN

22 octobre 2015

GRIVOT Françoise

05 novembre 2015

BRAULT Jacqueline née FOLTIER

22 novembre 2015

QUENOUILLE André

28 novembre 2015

Directeur de la publication : Jacques LAURE, Maire ; Rédaction : Commission de la Communication
 Mise en page : Sabrina CHAPART ; Imprimé à la Mairie